



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20240905-003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/09/2024

MAIRIE de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE  
Département de la Loire  
secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr  
www.saint-julien-molin-molette.fr  
Tel : 04 77 51 51 11

**PROJET DE DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette  
Séance du 05 septembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 05 septembre à 20 heures,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Estelle Trémouhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse.

Étaient absent·e·s :

Patricia Dumas donne procuration à Isabelle Baas

Pierre Bonnard donne procuration à Noël Fraisse

Date de convocation : 29 août 2024

Secrétaire de séance : Etienne Careil

**OBJET : Plan Guide : choix du bureau d'étude**

Une délibération a été prise par le conseil municipal le 6 juin 2024 pour autoriser Mme la Maire à faire une demande de subvention au titre du fonds vert pour un montant de 18 910€. Extrait de l'approbation de l'architecte conseil de la DDT :

- Plan guide :

L'équipe municipale envisage l'idée de conduire un Plan-Guide sur la commune intégrant le travail sur le premier sujet (dalle béton à retirer du dessus de la rivière), de manière à avoir une réflexion globale sur l'ensemble du bourg élargi.

- Nous allons dans le même sens : réfléchir à une organisation de projets dans le temps avec comme objectif la transition et l'adaptation aux effets de l'évolution du climat nous semble très opportun et en cohérence avec les politiques publiques en matière de transition écologique. Elle est déjà engagée au sein de l'équipe municipale et c'est suffisamment rare pour le souligner.
- Demander une subvention auprès du fonds vert (de 25 à 50% de financement), et auprès du Parc Naturel.

Suite aux demandes de devis, 2 entreprises sollicitées sur 3 ont répondu à notre demande :

Entreprise	Tarif HT
Atelier de Montrottier	37 820 €
COSSET Architectes	39 800 €
Fabriques Architectes et Paysages à Lyon	N/C

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

CHOISIT l'entreprise « Atelier de Montrottier » pour un montant de 37 820 €  
AUTORISE Mme la maire à signer le devis

La maire  
Céline Elie



Secrétaire de séance  
Etienne Careil

A blue ink handwritten signature, which appears to be "E. Careil", written over a horizontal line.